

LA LETTRE DE VOTRE RÉSEAU DE CHALEUR

Numéro 6 · Février 2024

Le Mot



**La sobriété
énergétique :
on ne lâche rien !**

La sobriété énergétique, loin d'être une tendance passagère, demeure un impératif écologique et financier pour faire face au changement climatique et à l'épuisement des ressources fossiles.

Pourquoi parlons-nous de sobriété énergétique ? Parce que la sobriété, c'est l'inverse de l'ébriété. Et nous sommes en état d'ébriété énergétique depuis bientôt un siècle. Dépendant aux énergies fossiles, dans la façon dont on a construit nos villes, dont on se déplace, dont on se chauffe...

Nous devons collectivement changer notre utilisation de l'énergie : en consommer moins d'abord, et viser 100 % d'énergie renouvelable pour le reste. La "sobriété énergétique" n'est peut-être simplement que du "bon sens énergétique" en plafonnant nos besoins à ce que la terre peut nous offrir à un prix supportable.

La Métropole de Lyon s'engage activement dans la mise en œuvre de cette approche, encourageant la mutualisation de la production et de la distribution de chaleur, notamment à travers ses réseaux de chauffage urbain.

Consommer moins d'énergie, c'est aussi mutualiser et partager. Et là, les réseaux de chauffage urbain jouent pleinement leur rôle.

Vous le découvrirez dans cette lettre, demain, nous allons récupérer dans nos réseaux de chauffage urbain la chaleur issue des fours de l'industrie Tokai Cobex Savoie, pour réduire les recours au gaz fossile. Ce n'est pas tout !

Une nouvelle chaufferie bois-énergie, au Carré de Soie, va permettre également d'étendre le réseau Centre-Métropole jusqu'à Saint-Priest et de réduire encore le recours aux énergies fossiles. L'écologie, ça marche.

Belle fin d'hiver à toutes et à tous !

*Philippe Guelpa-Bonaro,
Vice-Président Climat, énergie et réduction
de la publicité de la Métropole de Lyon*



L'ACTU

Le réseau de chaleur arrive à Saint-Priest !

Saint-Priest et ses 49 000 habitants s'engagent résolument vers une transition énergétique majeure avec la construction d'un réseau de chaleur d'ici à 2027.

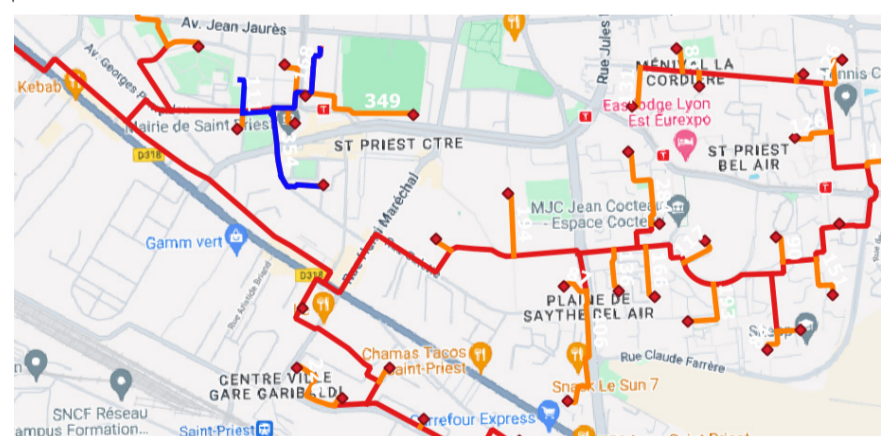
Pour offrir à ses habitants une chaleur économique et écologique, la ville et la Métropole de Lyon ont fait le choix du raccordement au réseau de chaleur afin de mutualiser les coûts et à réduire les investissements.

La ville va surtout bénéficier de la récupération de la chaleur provenant de l'industriel Tokai

Cobex (anciennement Carbone Savoie) qui était jusqu'alors perdue.

Un réseau de 16 km de canalisations sera déployé pour alimenter l'équivalent de 8000 logements, dont l'ensemble des bâtiments communaux de Saint-Priest, les quartiers Bel Air, Bellevue, Alpes-Azur, les écoles, le centre nautique Clairon et bien d'autres.

Ce réseau écologique sera alimenté à 72 % par des énergies renouvelables et de récupération.



1000 bâtiments raccordés sur Villeurbanne

Le réseau de chaleur de la Métropole de Lyon a franchi une étape importante en raccordant son 1000^{ème} bâtiment à Villeurbanne.

C'est un superbe exemple de la façon dont toutes les parties prenantes s'engagent pour un avenir plus propre. Cela signifie que chaque bâtiment raccordé contribue à rendre notre environnement plus vert en réduisant son empreinte carbone. Imaginez que chaque bureau, chaque appartement, fait sa part pour lutter contre le changement climatique, tout

en bénéficiant d'un chauffage plus propre et plus économique. C'est aussi le résultat d'une collaboration réussie entre la Métropole, les collectivités, les entreprises locales et les citoyens. Ensemble, ils construisent un avenir où l'énergie est plus respectueuse de l'environnement.

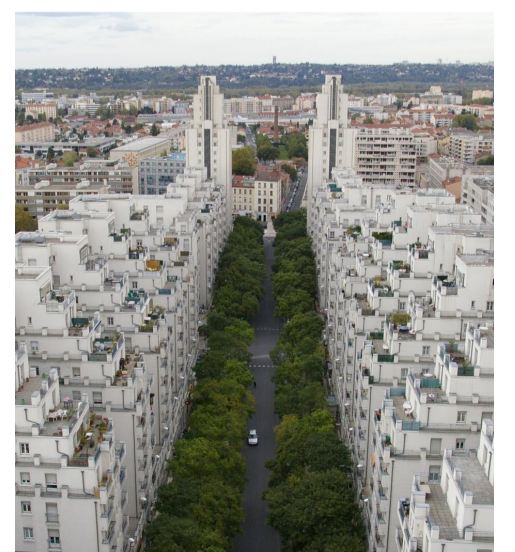
Le raccordement de ce 1000^{ème} bâtiment est un pas de géant vers une communauté consciente de son impact sur la planète. C'est une réussite qui prouve que des actions locales peuvent avoir un impact global positif sur notre environnement.



Infos pratiques

Nous sommes à votre écoute pour vous apporter le meilleur service

Pour toute information sur l'état du service, rendez-vous sur le site :





TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU

Objectifs : un développement en toute sécurité

Pour raccorder toujours plus de bâtiments au chauffage urbain, le réseau s'étend d'environ dix kilomètres chaque année. Les travaux de pose des conduites souterraines sont soigneusement planifiés en amont et exécutés en collaboration avec toutes les parties concernées. L'objectif premier est de minimiser les perturbations pour les riverains et de réduire l'impact des travaux sur tous les utilisateurs, qu'ils se déplacent à pied, à vélo ou en voiture.

POUR L'ANNÉE 2024, LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE VOIRIE VONT CONCERNER :

> Le quartier de Gerland

- Le déplacement du réseau de chaleur sous l'avenue Tony Garnier et la rue Saint-Jean-de-Dieu pour permettre la future implantation du Tramway T10

> Le 3ème arrondissement de Lyon

- Le maillage du réseau de froid urbain sous la rue Flandin, entre la rue Paul Bert et l'avenue Pompidou
- La traversée de l'avenue Garibaldi (190 - 194) pour le raccordement du bâtiment Primatvera au réseau de chaud et de froid

> Le 6ème arrondissement de Lyon

- Le développement d'un nouveau réseau de chaleur basse température sous le boulevard des Belges et les rues adjacentes

> Bron

- La prolongation du réseau de Bron Université jusqu'à la clinique des Iris et l'hôpital de l'Est Lyonnais

- Le déplacement du réseau de chaleur sous la route de Genas pour permettre l'implantation de la future ligne de bus à haut niveau de service

> Vaulx en Velin

- La poursuite de l'implantation de la canalisation principale jusqu'à la future chaufferie du Carré de Soie (rue Auguste Brunel, rue Bataillon Carmagnole, rue du Rail)

Toutes les informations sur les travaux sont accessibles en temps réel sur Waze, Onlymoov et sur le site www.chauffageurbain.centremetropole.grandlyon.com

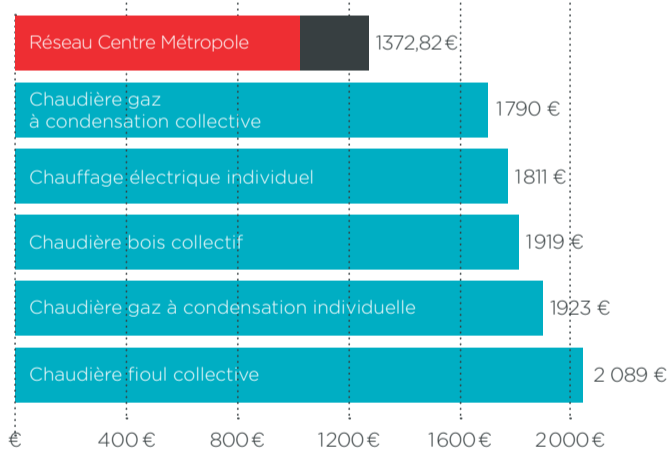
TARIFICATION



Le réseau de chaleur Centre Métropole, un mode de chauffage vertueux et compétitif

L'augmentation générale du coût des énergies rend les tarifs du réseau de chaleur Centre Métropole encore plus compétitifs par rapport aux autres modes de chauffage.

DÉCOMPOSITION DU COÛT GLOBAL CHAUFFAGE & EAU CHAUDE SANITAIRE (€TTC/AN POUR UN LOGEMENT TYPE)



- Chauffage urbain (réseau primaire, service public)
- Exploitation des installations du bâtiment (réseau secondaire, domaine privé)

Méthodologie AMORCE. Valeurs au 1er décembre 2023 pour l'électricité et le gaz. Moyenne annuelle pour le fioul. Rigueur 1900 DJU.

Nota : La méthodologie AMORCE est le reflet d'un coût global annuel pour un usager propriétaire. Pour un usager locataire, l'impact sur les charges locatives dépend de la répartition des coûts entre le propriétaire et le locataire.

Être raccordé au réseau de chaleur, donne plus de valeur à son logement

Aujourd'hui, la localisation, la surface ou encore l'orientation d'un bien immobilier ne sont plus les seuls critères passés en revue par les futurs acheteurs.

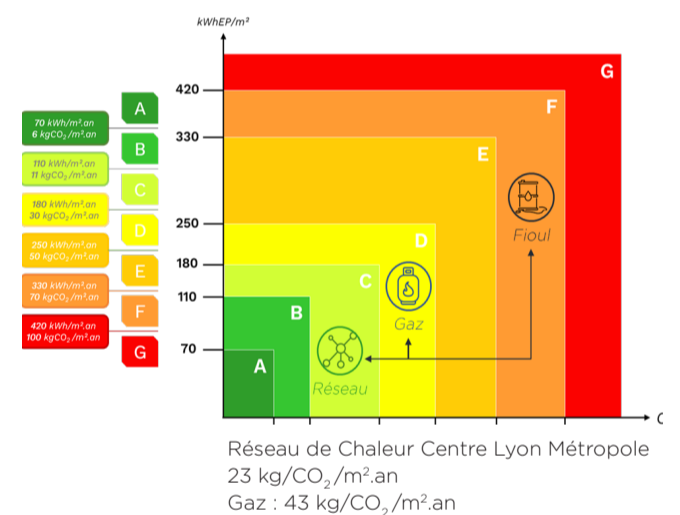
Les performances énergétiques d'un appartement, ainsi que ses émissions de gaz à effet de serre, jouent un rôle déterminant dans l'acte d'achat, influençant même le prix de vente.

Le diagnostic de performance énergétique (DPE), classant les biens de la classe A à G, permet d'évaluer ces critères.

Être raccordé au réseau de chaleur Centre Métropole permet de passer d'une étiquette énergétique G (en cas d'alimentation précédente au fioul) ou D (avec du gaz) à une étiquette énergétique C.

Les bâtiments d'étiquette C se sont vendus 4 % plus chers que ceux de classe D*

*Source de calcul ADNOV à partir des bases de données notariales de France 2022



Financer mes travaux de rénovation énergétique en 2024

En 2024, les plafonds de maprimerénov' sont relevés de 15 000 à 25 000 €. Les primes individuelles complémentaires versées aux ménages qui résident dans la copropriété sont doublées à 3 000 € pour les propriétaires très modestes et à 1 500 € pour les propriétaires modestes.

Vous pouvez aussi bénéficier du dispositif EcoRénov' porté par la Métropole de Lyon. Afin de déterminer la meilleure solution pour votre bâtiment, rapprochez vous de l'Agence Locale pour l'Énergie et le Climat. <https://www.alec-lyon.org> - 04 37 48 25 90



Un simulateur Simul'Aidés vous permet de calculer le niveau d'aide auquel vous avez droit.

ÉCO-GESTES



Empêcher la chaleur de s'échapper !

Le saviez-vous ?

Comment préserver la chaleur de votre logement ? Fermer les volets et tirer les rideaux la nuit, fermer les portes des pièces peu chauffées, placer un boudin au bas de la porte d'entrée, isoler la porte vers le sous-sol ou la cave, mais ne jamais boucher les grilles d'aération.



Pour éviter le gaspillage d'énergie, adoptons les gestes utiles.



LA LETTRE DU RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN DE CENTRE METROPOLE - Numéro 6 - Février 2024
- Autorité déléguante : Métropole de Lyon - Déléguataire : Dalkia - Société dédiée : ELM
Maquette : Métropole de Lyon - Rédaction : Dalkia, Métropole de Lyon - Mise en page : Dalkia
Crédits photos : Dalkia - Impression : Imprimerie Chaumeil.

